



Accident intersection croix grecque

Par **Elisa34**, le **16/03/2015** à **16:39**

Bonjour,

Malgré plusieurs recherches je n'arrive pas à trouver de réponse à mes interrogations je m'en remet donc à vous en espérant que vous pourrez m'aider.

A une intersection réglementée par un feu tricolore, équipé au dos d'une croix rouge, je me suis engagée pour tourner à gauche. La croix rouge était allumée et en mon sens signifiait que le feu inverse était rouge et m'autorisait donc à passer.

(En attendant de pouvoir tourner j'étais positionnée sur une voie médiane réservée à cet effet.)

Une voiture nous a percuté lors du franchissement. Et l'assurance inverse souhaite m'imputer 100% des torts ce que je ne comprend pas ne m'estimant pas responsable.

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **chaber**, le **16/03/2015** à **18:19**

bonjour

comment est rédigé le constat amiable. Croix pour A et B . Croquis. Observations éventuelles

Par **Lag0**, le **17/03/2015** à **07:57**

Bonjour,

La description que vous faites ne permet pas bien de visualiser.

D'où venait le véhicule qui vous a percuté ? De la voie ayant le feu au rouge ou d'ailleurs ?